

Quelle formation et quel type de soutien les infirmières autorisées (IA) peuvent-elles obtenir dans le Nord pour devenir infirmières praticiennes?



Collège Aurora
Campus de
Yellowknife

Le Collège Aurora offre un programme d'études approuvé pour devenir IP. Il existe également de nombreux programmes d'études en pratiques infirmières spécialisées dans les collèges et universités de plusieurs provinces.

Le GTNO offre de l'aide aux IA qui souhaiteraient passer au statut d'infirmières praticiennes, pour le temps et les coûts associés aux études permettant d'obtenir une maîtrise ou un certificat postmaîtrise en sciences infirmières. Pour en savoir plus, visitez www.hltss.gov.nt.ca ou appelez le 1-877-241-9357.



Julie Lys, de l'Administration des services de santé et des services sociaux de Fort Smith, a poursuivi ses études et est devenue infirmière praticienne.

Il existe également une initiative de perfectionnement professionnel, qui est un programme de financement visant à donner aux employés du ministère de la Santé et des Services sociaux la possibilité de se perfectionner alors qu'ils occupent leurs postes, grâce à des études et de la formation.

Les IA peuvent-elles faire reconnaître leurs acquis en vue de devenir IP autorisées?

Le GTNO et l'Association des infirmières et infirmiers autorisés des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut (AIA-TNO/NU) collaborent à ce sujet et espèrent conclure une entente en 2008 qui permettrait aux ISC chevronnées, lors d'une admission ponctuelle unique, de passer par un processus d'évaluation et de reconnaissances des acquis (ÉRA) pour prouver qu'elles ont les compétences

exigées pour devenir IP autorisées. Prior Learning Assessment and Recognition (PLAR) process to demonstrate they possess the competencies to be registered as NPs.

Pour en savoir plus sur le processus de l'ÉRA pour devenir IP, veuillez communiquer avec le registraire de l'association.

Comment l'avenir se dessine-t-il pour les infirmières praticiennes aux TNO?

On s'est engagé à augmenter les services d'IP dans chaque centre de santé, clinique et salle d'urgence des TNO d'ici 2010.

On prévoit aussi un appui permanent aux études pour former des IP et une intégration plus poussée de ces infirmières au sein des équipes de soins de santé et de services sociaux, afin d'édifier et de maintenir une main-d'œuvre dans le Nord qui réponde aux besoins de la population ténnoise.

À quel endroit puis-je obtenir plus d'information sur les IP?

- Collège Aurora : www.auroracollege.nt.ca
- Ministère de la Santé et des Services sociaux : www.hltss.gov.nt.ca
- Association des infirmières et infirmiers autorisés des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut: www.rnantnu.ca

Si vous voulez ces informations dans une autre langue officielle, contactez-nous à (867) 920-3367. If you would like this information in another official language, contact us at (867) 920-3367.

Marie Buchanan, IP, et Kelly Lush, patiente, Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife



Être infirmière praticienne aux Territoires du Nord-Ouest – Les faits



Tanya Walsh, IP, et Alizette Drybones
Agence de services communautaires Tłı̄chǫ

Qu'est-ce qu'une infirmière praticienne (IP)?

L'IP est une infirmière autorisée qui a fait des études avancées pour évaluer la santé, diagnostiquer et traiter des maladies et des blessures, ainsi qu'ordonner des tests et prescrire des médicaments.

Quelles sont les fonctions d'une infirmière praticienne?

En plus de s'acquitter de toutes les fonctions d'une infirmière autorisée (IA), l'IP :



Bob Wiscombe,
infirmier praticien

- diagnostique une maladie, un trouble ou une affection de manière autonome et transmet ce diagnostic au client;
- ordonne et interprète les tests de dépistage et de diagnostic, tels que les analyses effectuées en laboratoire, les radiographies et les échographies;

- sélectionne et prescrit les médicaments, et assure le contrôle de leur efficacité;
- contribue aux connaissances éclairées par la pratique, au moyen de recherches et de projets spéciaux;
- adresse des malades aux autres membres de l'équipe de soins de santé comme les médecins, les spécialistes, les ergothérapeutes et les physiothérapeutes;
- constitue une ressource clinique au sein de l'équipe; et
- fait preuve de leadership dans le domaine de pratiques avancées de sciences infirmières en clinique.

Les IA occupant des postes plus spécialisés comme celui d'infirmière en santé communautaire accomplissent de nombreuses fonctions cliniques qui ont été autorisées par l'employeur en vertu de politiques, de lignes directrices et d'une mutation de fonctions.

Qui sont leurs clients?

Les particuliers et les familles qui :

- souffrent de maladies courantes, sans complications ou de type épisodique
- ont des affections chroniques stables et
- ont besoin d'examen de santé comme des évaluations prénatales et de routine

Les communautés bénéficient aussi des connaissances et des compétences qu'apportent les IP au développement de la santé communautaire.

Quelle est la place des IP dans le système de soins de santé aux TNO?

Les infirmières praticiennes sont des praticiennes autonomes qui collaborent au sein de l'équipe de services interdisciplinaires et de l'équipe de soins infirmiers. Elles exercent depuis 2003 aux TNO.



De g. à d. : Winnie Akhiatak, cliente d'Uluhkaktok, Phyllis Heinrich, infirmière responsable, Jane Smith, IP.

Elles peuvent aussi offrir des services mobiles à des groupes de population particuliers pour qui l'accès aux soins est souvent difficile.

Leur rôle est complémentaire aux services de santé existants offerts; il ne remplace pas celui des autres praticiens. Elles peuvent travailler dans des cliniques médicales, des hôpitaux, des maisons de repos, des agences communautaires et des centres de santé, ainsi qu'à domicile.

Pourquoi les milieux de soins de santé ont-ils besoin d'infirmières praticiennes?

Les infirmières praticiennes aident à améliorer l'accès aux services de soins de santé et à en assurer la prestation, la coordination et la continuité. De plus, elles réduisent les périodes d'attente.

Collaboration entre IP et médecins



Dr M. Sultan,
Administration des
services de santé et des
services sociaux de Fort
Smith

« Je crois qu'elles seront un ajout fructueux au système de santé territorial. Les réactions que j'ai eues de la part de patients et de membres de la communauté sont tout à fait favorables et encourageantes. »

Dr M. Sultan, Fort Smith

Étendue de la pratique des IP



Candy Grimm et Elizabeth
Cook, IP, avec une cliente

L'étendue de la pratique des IP est définie par :

- la *Loi sur la profession infirmière*
- des compétences de niveau d'entrée aux niveaux national et territoriaux
- des lignes directrices sur la pratique des IP
- des lignes directrices concernant la prescription et la posologie des médicaments.